



# HOTSPOT DE VATHY

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s**  
**Pôle Étude et Recensement des camps**  
Zone Europe

DUMONTET Marion  
Mai 2020

 -CR  
**L'OBSERVATOIRE**  
des camps de réfugiés

PHOTO ©: SAMOS VOLUNTEERS



# HOTSPOT DE VATHY

Localisation du hotspot de Vathy

## CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp  
Population accueillie

## LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Modalités d'accès au camp  
Législation

## LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp  
Services assurés dans le camp

## ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Surpopulation  
Accès à l'eau et à la nourriture  
Services de santé  
Insalubrité  
Accès à l'éducation  
Incendies  
Mouvements de contestation internes  
Situation des personnes vulnérables  
Violations des droits humains observés

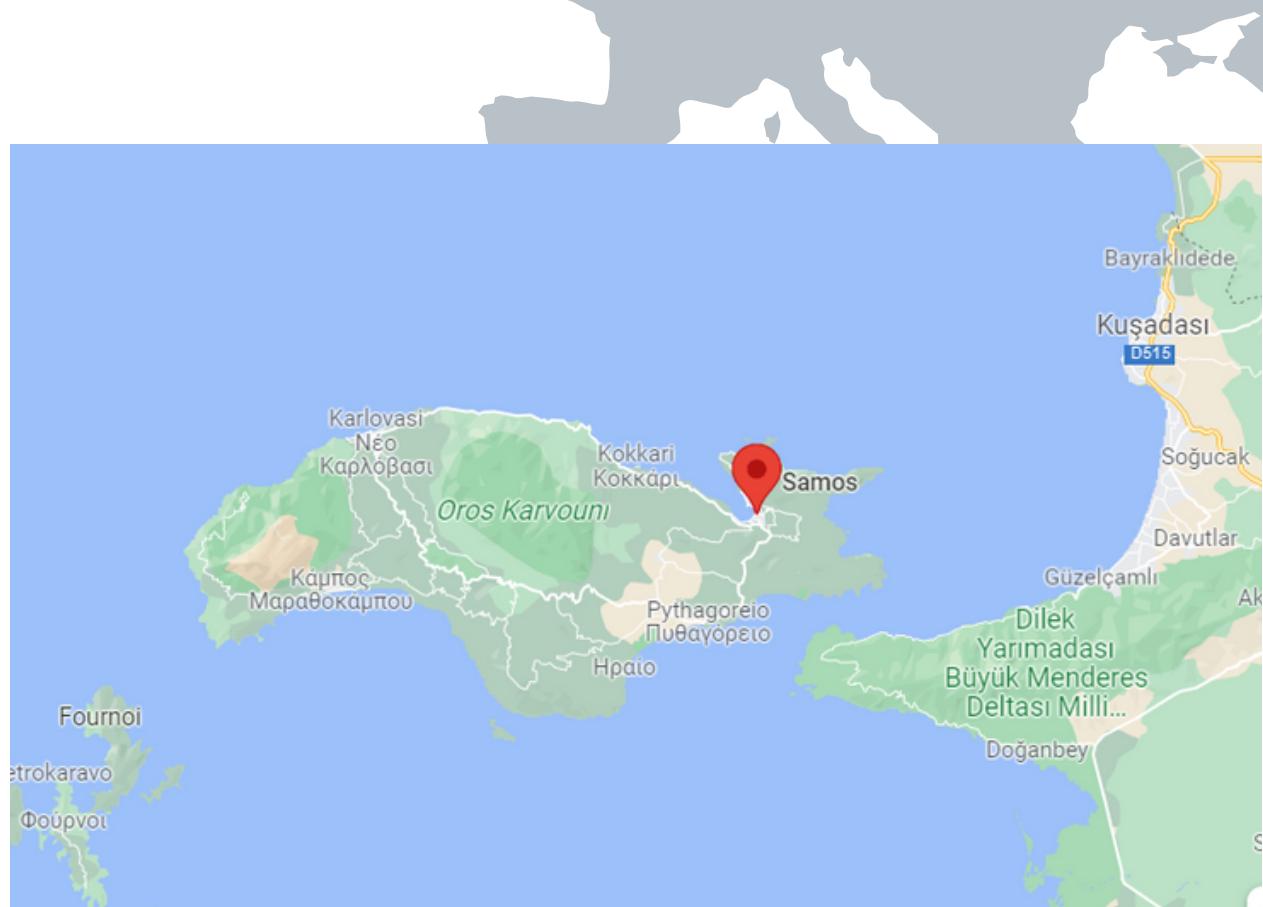
## SOURCES ET RÉFÉRENCES

# Localisation du hotspot de VATHY



LE HOTSPOT DE VATHY SE SITUE :

- sur l'île de Samos, en Grèce;
- Coordonnées GPS : 37.758436, 26.981758



# CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

## CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

### 2015

Face à une arrivée croissante de personnes migrantes aux frontières extérieures de l'Union européenne, la Commission européenne a décidé en **mai 2015**, dans le cadre de son Agenda européen en matière de migration, de mettre en place ce qu'elle a dénommé « l'approche hotspots » [2]. Ces hotspots ou « centres de réception et d'identification » pour les personnes aux frontières extérieures ont pour objectif **d'identifier et de trier** « les personnes ayant clairement besoin d'une protection internationale » des migrants alors considérés comme illégaux [3]. Initialement mis en place en Italie, cinq nouveaux centres de réception et d'identification sont créés **à partir d'octobre 2015** sur les îles de la mer Egée (Lesbos, Samos, Chios, Kos et Leros).

### 2016

Bien qu'opérationnel **dès mars 2016** [4], la procédure applicable dans le hotspot de Samos ne sera régulé qu'à partir de l'entrée en vigueur de loi L4375/2016 du 3 avril 2016 [5] , transposition nationale de la Directive européenne 2013/32/EC [6] relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale.

Cette période concorde avec la mise en œuvre de **l'accord EU-Turquie du 18 mars 2016** [7]. Dans le cadre de cet accord, tous les demandeur-euse-s d'asile arrivé-e-s après le 20 mars 2016 en provenance de Turquie, ne demandant pas l'asile ou dont la demande d'asile a été jugée infondée ou irrecevable conformément à la directive susvisée [8] seront renvoyés en Turquie. Cet accord prévoit également un mécanisme dit du « un pour un » [9] concernant les Syrien-ne-s, et considère la Turquie soit comme un « premier pays d'asile » soit comme « pays tiers pays sûr ». En d'autres termes, pour chaque Syrien-ne retourné-e en Turquie à partir des îles grecques, un-e autre Syrien-ne sera réinstallé-e dans l'Union européenne.

La mise en œuvre de l'accord EU-Turquie s'est matérialisée par la mise en œuvre d'une « procédure accélérée » à la frontière qui se caractérise par une restriction géographique imposée de manière automatique [10] à tous les migrant-e-s arrivé-e-s sur l'île. En d'autres termes, les migrant-e-s doivent rester sur l'île le temps que l'ensemble de leur procédure d'asile soit traité, sauf dans les cas où ces derniers-ères sont reconnu-e-s comme vulnérables [11]. La reconnaissance de la vulnérabilité entraîne une levée des restrictions géographiques et un transfert sur le continent [12]. Initialement prévu pour répondre à un afflux de réfugié-e-s sur les îles égéennes, le camp de Vathy s'est pérennisé en raison des arrivées constantes depuis 2015 [13], la partie informelle du camp également appelée « la jungle », n'ayant cessé de s'élargir.

## 2019

**En novembre 2019**, le gouvernement grec a annoncé la fermeture des actuels camps sur les îles de la mer Egée, y compris celui de Samos, afin de construire de nouveaux camps avec une capacité d'accueil plus importante d'environ 5000 places [14]. D'autres sources annoncent une capacité d'accueil de 1200 personnes au sein du nouveau camp sur l'île de Samos [15]. Contrairement à l'actuel camp dans lequel les demandeur-euse-s d'asile peuvent librement rejoindre le centre-ville, l'organisation du nouveau camp prévoit que ces personnes y soient enfermées le temps de leur identification et de l'étude de leur demande de protection internationale.

## LA POPULATION ACCUEILLIE

**En date du 26 avril 2020, environ 6900 demandeur-euse-s d'asile et réfugié-e-s étaient présent-e-s dans le hotspot de Samos pour une capacité initiale de 648 places [16].**

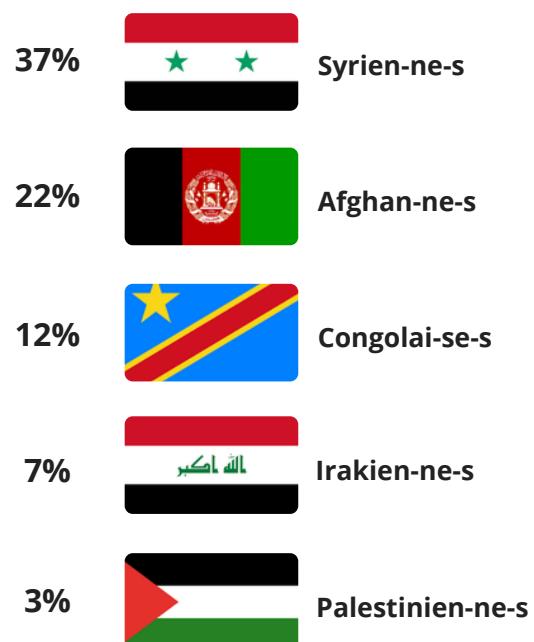
6 334 résidaient dans la partie formelle ou informelle du camp, tandis que 534 bénéficiaient de logements fournis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le reste des réfugié-e-s ou demandeur-euse-s d'asile était logé dans d'autres types de structures [17].

### DÉMOGRAPHIE :



La majorité des réfugié-e-s et demandeur-euse-s d'asile sont des hommes, l'équilibre des genres est davantage présent chez les mineur-e-s qui représentent 28% de la population du camp : 16% de filles contre 13% de garçons. Parmi les mineur-e-s, plus de 7 sur 10 sont âgés de moins de 12 ans tandis que 18% d'entre eux sont des mineur-e-s non accompagné-e-s, majoritairement originaires de Syrie ou d'Afghanistan [18].

### NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP [19] :



# LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Le système des hotspots est l'initiative de l'Union européenne et découle de la mise en œuvre de l'accord EU-Turquie. Cependant, la gestion des hotspots est du ressort du gouvernement grec. Plus précisément, le hotspot de Vathy est sous la responsabilité du ministère de l'Immigration et de l'Asile [20]. Cependant, la gestion des hotspots diffèrent et dépend grandement de l'administration de la direction du camp, qui demeure relativement opaque [21]. Dans la gestion du camp, l'administration travaille avec le HCR et d'autres ONG grecques spécialisées dans l'accueil des mineur-e-s non accompagné-e-s pour proposer des structures d'hébergement adaptées [22]. Le rôle de l'Etat demeure prépondérant dans l'examen de la vulnérabilité des demandeur-euse-s d'asile puisque « l'évaluation médicale et psychologique est réalisée par le personnel de Centre de contrôle et de prévention des maladies, dépendant du ministère de la Santé grec et connu sous l'acronyme KEELPNO » [23].

## LÉGISLATION

**La loi n°4636 de novembre 2019** [24], entrée en vigueur au 1er janvier 2020, régule la mise en œuvre de la procédure d'asile, y compris dans les hotspots. D'une façon générale, elle favorise les déportations vers la Turquie, pour une mise en œuvre plus effective de l'accord UE-Turquie et augmente les possibilités de recours à la détention [25]. Les personnes considérées comme vulnérables ne sont plus exemptées de la procédure accélérée et peuvent voir leur procédure traitée en quelques jours, sans avoir la possibilité de chercher une aide juridique et de rencontrer un médecin [26]. Par ailleurs, en janvier 2020, le gouvernement a établi une liste de 12 pays tiers sûrs [27], qui facilitent le rejet des demandes d'asile des migrant-e-s originaires de ces pays [28]. Les conséquences de la mise en œuvre de cette loi sont encore difficiles à analyser, d'autant plus que le parlement grec a décidé fin février de suspendre les demandes d'asile en Grèce pour les personnes arrivées après le 1er mars 2020 avec un risque de déportation immédiat vers la Turquie [29].

## MODALITÉ D'ACCÈS AU CAMP

Alors que dans le camp actuel, les migrant-e-s peuvent circuler à l'extérieur du camp et dans le centre-ville sans restriction, l'annonce de la création d'un nouveau camp par le gouvernement grec en novembre 2019 risque de changer profondément la dynamique d'accès au camp. En effet, les migrant-e-s devront probablement rester enfermé-e-s [30] à l'intérieur du camp dans l'attente du traitement de leur demande d'asile.

# LA GESTION DU CAMP

## LES GESTIONNAIRES DU CAMP

Sur le camp sont présent-e-s les représentant-e-s des autorités suivantes [31], que l'on peut distinguer entre acteurs et actrices de l'administration du camp et acteurs et actrices de la protection des demandeur-euse-s d'asile.

### **LES ACTEUR-TRICE-S DE L'ADMINISTRATION DU CAMP**

#### **First Reception**

Elle correspond à l'administration grecque. La direction du camp gère « l'organisation et la vie du camp ainsi que les relations avec les interlocuteur-trice-s extérieur-e-s » [32].

#### **La police grecque et les militaires**

Les nouvelles personnes arrivant sur l'île de Samos sont transférées directement au centre de réception et d'identification où leur identité et leur nationalité est contrôlée par les services de police et/ou de Frontex. La police pose des questions sur le prénom, le nom de famille, les membres de la famille et la nationalité des demandeur-euse-s, prend les empreintes digitales s'ils ou elles ont plus de 14 ans ainsi qu'une photo d'identité [33]. Ils peuvent également agir en tant qu'acteur-trice-s de la protection. En effet, d'après l'article 77 la loi nationale grecque n° 4636 de novembre 2019 [34], les autorités policières et militaires sont autorisé-e-s, en cas de circonstances exceptionnelles, à conduire les entretiens individuels d'asile sous réserve d'avoir suivi une formation préalable en droit de l'Homme, droit d'asile et sur les techniques relatives à la conduite de ce type d'entretien.



#### **Frontex (Agence européenne des gardes-frontières et des gardes côtes)**

Son mandat est de « protéger les frontières extérieures de l'espace de circulation libre de l'Union européenne » [35].

Les migrant-e-s qui ne demandent pas l'asile ou dont la demande a été rejeté sont renvoyé-e-s en Turquie avec le soutien de l'agence Frontex [36].



### [Europol \(Agence européenne spécialisée dans la répression de la criminalité\) & Eurojust \(Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne\)](#)

Ces agences assistent les autorités grecques sur la conduite d'enquêtes liées à la contrebande, aux réseaux de passage et aux réseaux de trafic d'êtres humains [37].

### [Les services médicaux](#)

En décembre 2019, l'Organisation nationale pour la santé publique disposait d'un médecin qui effectue un contrôle des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s ; quatre infirmières ; deux psychologues ; deux travailleurs sociaux ; deux sages-femmes ; et un coordinateur. Il y a également un médecin militaire qui travaillerait au hotspot trois heures par jour [38].



### [L'Organisation Internationale des Migrations \(OIM\)](#)

D'après leur site internet, l'OIM a la charge de la gestion des retours volontaires vers les pays d'origine et des aides à la réintégration. L'organisation soutient également les autorités locales en apportant un soutien psycho-social et ses services de médiation culturelle aux bénéficiaires.



### [Le Haut-Commissariat aux Réfugiés \(HCR\)](#)

Depuis février 2017, le HCR a mis en place un système d'assistance financière (cash card). En coopération avec son partenaire ARSIS (the Association for the Social Support of Youth), le HCR offre des places en appartements à destination des demandeur-euse-s d'asile les plus vulnérables.

## **LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA PROTECTION DES DEMANDEUR-EUSE-S D'ASILE**

### **Les services grecs de l'asile**

Les services grecs de l'asile, connus par les bénéficiaires sous le nom de GAS (Greek Asylum Service) ont la charge de l'enregistrement des demandes d'asile, de l'évaluation de la vulnérabilité des demandeur-euse-s ainsi que la conduite des entretiens d'asile [39].

### **Les services européens de l'asile (EASO)**

Selon l'article 66-16, de la loi n°4636 du novembre 2019 [40], les services européens de l'asile sont en mesure, en cas de « besoin urgent » de procéder à l'enregistrement des demandes de protection internationale. L'article 77 [41] de la loi susmentionnée prévoit également qu'EASO est en mesure de conduire les entretiens d'asile dans leur phase d'admissibilité. Dans les faits, EASO est présent à chaque étape de la procédure, de l'enregistrement des demandes d'asile aux appels suite à une première décision négative. Un rapport du Gisti conclut que « *une large majorité des recommandations transmises par EASO aux services grecs de l'asile est adoptée par ces derniers alors même que la rédaction d'un avis et d'une recommandation n'est pas prévue par la loi grecque* » [42].



Trois autres associations ont également accès au RIC (Reception and Identification Centre) :

**Praksis** et **METadrasis** (programme pour les mineur-e-s non accompagné-e-s et les victimes de violence basées sur le genre) et la **Croix-Rouge** (rétablissement des liens familiaux). Les autres associations opérantes dans le domaine juridique (Avocats sans Frontières France et Refugee Law Clinic Berlin), médical (Médecin sans Frontières, MedEqualTeam et International Rescue Committee) ou éducatif n'ont pas ou peu accès au camp [43].



## **SYSTÈME DE DÉLIVRANCE DES PROTECTIONS INTERNATIONALES**

Le traitement de la demande d'asile comprend la phase d'enregistrement puis l'entretien d'asile conduit, comme indiqué précédemment, par les services grecs de l'asile et EASO. À l'issue de la décision, les demandeur-euse-s d'asile peuvent recevoir le statut de réfugié-e ou la protection subsidiaire.

## **SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP**



### NOURRITURE

La distribution de repas a lieu trois fois par jour. En moyenne, les habitant-e-s du camp sont contraint-e-s d'attendre trois à quatre heures avant de recevoir « une ration très souvent largement insuffisante et d'une qualité médiocre » [44]. En effet, parfois « les personnes font la queue pendant trois heures pour s'entendre dire qu'il n'y a plus rien lorsque c'est leur tour » [45]. Les longues heures d'attentes sont une source de tensions importantes.



### ASSISTANCE MONÉTAIRE

L'aide financière en Grèce est octroyée en espèces par l'intermédiaire de la Greece Cash Alliance (GCA). Il s'agit d'un groupe d'ONG piloté par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et financé la Commission européenne (CE) et qui collabore avec le ministère grec de la Politique migratoire [46]. Au minimum, les bénéficiaires se voient attribuer la somme de 75 euros par mois mais ce montant peut varier selon le nombre de personnes au sein de la famille, allant jusqu'à 420 euros pour les familles nombreuses [47].



### ÉDUCATION, INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Aucun des services suivants n'est assuré à l'intérieur du camp. Fin novembre 2019, seuls 35 enfants qui vivaient dans des appartements du programme ESTIA dans le centre-ville suivaient des cours dans les écoles secondaires et primaires [48].



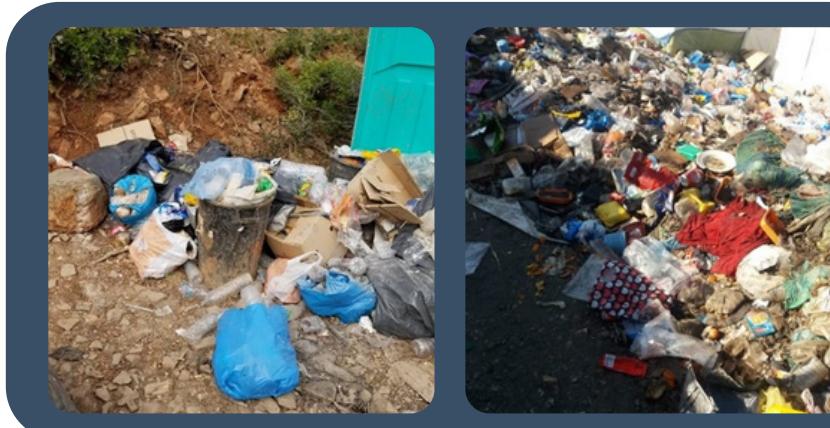
### SANTÉ

Le rendez-vous avec le docteur du camp (voir ci-dessus « les services médicaux »), est un passage obligatoire pour avoir accès à l'hôpital de l'île et/ou espérer obtenir un rendez-vous avec le psychologue du camp. Avec près de 7000 personnes en avril 2020, l'accès aux services médicaux du camp et au seul médecin compétent pour recevoir les personnes ayant des besoins spécifiques engendre des files d'attente de plusieurs heures [49].



## SALUBRITÉ & GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets dans la partie non officielle du camp est inexisteante. Deux bennes ont été installées à l'une des entrées du camp, mais il n'existe aucune opération de ramassage des déchets organisée par l'administration du centre. Par conséquent, le sol est jonché de déchets et de restes de nourriture qui attisent les rats et autres nuisibles à proximité des habitations et des structures sanitaires.

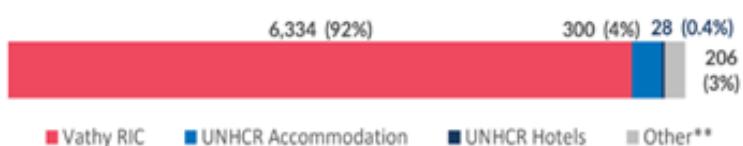


PHOTOS ©: MSF



## MISE À L'ABRI ET MODALITÉS D'ACCUEIL

Comme indiqué précédemment, le camp de Samos a été conçu pour recevoir 648 personnes. Par conséquent, la majorité d'entre elles vivent dans des tentes de fortune ou des abris construits de façon autonome à l'extérieur du camp. Dans la partie officielle du camp, les migrant-e-s sont accueillis dans des containers [51], dont plusieurs zones sont réservées aux mineur-e-s. Le HCR et ses partenaires fournissent également des logements à l'extérieur du camp ou dans des hôtels pour mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables [52].



Graphique illustrant la répartition des modalités d'accueil au 26 avril 2020: Source : UNHCR

PHOTO ©: SAMOS VOLUNTEERS



# ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

## SURPOPULATION

La surpopulation au sein du RIC additionnée au nombre permanent d'arrivées, conduit les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s à acheter des « *tentes fragiles dans des magasins locaux, qu'ils établissent sur une pente abrupte dans les oliveraies adjacentes* » [53]. Ces logements de fortune ne protègent pas de la pluie et des températures hivernales. De nombreux appels ont été faits pour demander la **décongestion** du camp et transférer en priorité les personnes vulnérables vers des logements décents sur le continent [54].



PHOTO ©: SAMOS VOLUNTEERS

## ACCÈS À L'EAU ET À LA NOURRITURE

Une des ONG médicales, opérant à l'extérieur du camp témoigne du manque d'accès aux services de base comme l'eau et la nourriture : certain-e-s « *font la queue dès 2 heures matin pour espérer avoir un petit-déjeuner vers 7 heures, qui est uniquement composé d'une viennoiserie et d'un jus de fruit* ». Les personnes n'ayant pas la capacité de cuisiner leur propre nourriture sont obligées d'attendre plus de trois heures dans la file d'attente pour obtenir un repas. Depuis fin septembre 2019, Médecins sans frontières (MSF) a assuré l'approvisionnement en eau potable salubre de la population résidant dans la partie non officielle du camp en installant des robinets (270 000 litres d'eau sont distribués chaque semaine).

« Auparavant, les personnes exilées allaient chercher de l'eau dans une source en dehors du camp, source qui avait été analysée par MSF et qui s'était révélée non potable et dangereuse pour la santé » [55]



## SERVICES DE SANTÉ

Les services de santé dans le camp sont insuffisants face au nombre de personnes ayant des besoins médicaux spécifiques. Les ONG médicales opérant à l'extérieur du camp témoignent du développement de pathologies liées aux conditions de vie dans le camp : de nombreuses personnes sont touchées par des maladies virales, bactériennes ou dermatologiques (gale, infections, punaises de lit) [56]. La défaillance de l'accès aux services de santé psychologiques, ajoutée aux conditions de vie et à l'incertitude et au stress liés au déroulement des procédures d'asile provoquent ou agravent les troubles psychologiques ainsi que de nombreuses maladies mentales chez des personnes exilées [57].



## INSALUBRITÉ

En raison de l'absence de service de gestion des déchets, des rats, serpents et autres nuisibles s'invitent autour des tentes [58]. L'insalubrité touche les installations sanitaires. Des blocs sanitaires ont été installés dans la partie officielle du camp pour répondre aux besoins de 648 personnes. Malgré l'installation par MSF de 80 toilettes chimiques en novembre 2019 [59], la plupart des douches et des toilettes sont dans un état déplorable. Les buissons alentours font également office de toilette pour de nombreux et nombreuses habitant-e-s du camp [60].



PHOTO ©: SAMOS VOLUNTEERS



## ACCÈS À L'ÉDUCATION

Dans le domaine de l'accès à l'éducation, ce sont également majoritairement les ONG qui prennent le relais dans des structures à l'extérieur du camp. Le HCR, par l'intermédiaire de son partenaire d'exécution PRAKSIS, propose des cours destinés aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6 à 12 ans). L'ONG Still I Rise propose des activités d'éducation non formelle aux enfants âgés de 13 à 17 ans. L'ONG Samos Volunteers proposent des cours de langue aux jeunes de plus de 16 ans et aux adultes. L'initiative Action for Education propose également des activités d'éducation non formelle pour les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans ainsi que pour les jeunes enfants (âgés de 2 à 7 ans) dans une zone distincte appelée Le Nid [61].



PHOTO ©: MSF

## INCENDIES

En octobre 2019, un violent **incendie** avait ravagé une partie du camp à la suite d'une altercation entre plusieurs communautés dans le camp. Cet évènement, d'une rare gravité est l'une des conséquences des tensions quotidiennes dans le camp créées par la surpopulation et les mauvaises conditions de vie [62]. En avril 2020, plusieurs incendies ont détruit les biens et les habitations de quelques 100 demandeur-euse-s d'asile [63].

Conséquences des incendies ayant ravagés le camp de Samos en avril 2020 [64]



## MOUVEMENTS DE CONTESTATION INTERNES

Fin décembre 2019, les habitant-e-s du camp ont manifesté contre les autorités policières afin de dénoncer leurs conditions de vie et en exigeant la levée des restrictions géographiques afin qu'ils puissent rejoindre le continent [65]. Ces manifestations avaient conduit le maire de Vathy à fermer les écoles et les établissements publics pendant plusieurs jours. À la suite de l'annonce par le gouvernement grec de la construction d'un nouveau camp [66] et de la nécessité d'expropriation des terrains appartenant aux populations locales dans l'objectif de cette construction, la population locale de Samos a manifesté au mois de février 2020 à l'encontre de la présence de réfugié-e-s sur l'île de façon générale [67].



## LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'identification de la vulnérabilité d'une personne peut se faire à deux niveaux : au début de la procédure, lors du premier rendez-vous médical, ou au cours de l'instruction de la demande d'asile. Dans les faits, l'identification des personnes vulnérables sur l'île de Samos est défaillante, majoritairement en raison du manque de personnel médical, du manque de personnel qualifié et du manque d'interprètes [68]. A titre d'exemple, aucun des médecins et psychologues sur place ne sont pas spécialisés dans les traumatismes des personnes victimes de torture ou de violences sexuelles, rendant impossible la délivrance de certificats médicaux prévus par la loi pour ces catégories de personnes [69].

**Selon l'article 20 de la loi nationale grecque n° 4636 entrée en vigueur en janvier 2020****[70]:**

Les personnes vulnérables au sens de la loi grecque sont : les mineur-e-s, non accompagné-e-s ou non, parents directs de victimes de naufrage (parents et frères et sœurs), les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes, les familles monoparentales avec des enfants mineurs, les victimes de traite d'êtres humains, les personnes gravement malades, les personnes victimes de torture, de viol ou d'autres formes graves de violences psychologiques, physiques ou sexuelles et les victimes de mutilations génitales.

Fin novembre 2019, **363 mineur-e-s non accompagné-e-s ou séparé-e-s** vivaient dans le hotspot et seulement 65 d'entre eux vivaient dans une zone qui leur est réservée dans le camp nommée « Safe Zone ». Sur les six conteneurs prévus pour les mineur-e-s, un seul est réservé aux jeunes filles [71] tandis que les autres enfants vivent dans d'autres parties du camp ou dans la jungle, dans des conditions de vie déplorables. Deux associations grecques sont présentes dans le camp pour traiter des cas des mineurs non accompagnés : Praksis et Metadrasis :

*« Metadrasi est chargé de représenter les mineurs accompagnés dans leurs démarches, et donc de leur proposer un tuteur ou une tutrice » [72] tandis que « Praksis dispose d'une équipe d'assistants sociaux et d'un psychologue [...] et prend en charge les mineurs non accompagnés de plus de quinze ans, notamment en les aidant à retrouver leurs familles » [73].*

Dans les faits, ces deux associations manquent d'effectifs pour répondre aux besoins de l'ensemble des mineurs non accompagnés présents dans le camp. Le HCR est également inquiet du sort des mineur-e-s non accompagné-e-s en raison de l'absence de renouvellement du programme de tutelle juridique en 2020 [74]. Les personnes vulnérables qui n'ont pas la possibilité de faire la queue pour la nourriture ou de cuisiner seules, comme les personnes handicapées ou les personnes âgées, reçoivent des repas à l'extérieur du camp grâce au Projet Armonia situé dans le centre-ville. Les bénévoles de cette initiative fournissent des repas quotidiens à plus de 600 personnes [75]. La précarité et l'insécurité sur le camp générèrent des violences spécifiques à l'encontre des femmes et des personnes LGBTQI+ (harcèlement, agressions, viols) [76].



## VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS OBSERVÉS

Bien que la procédure applicable à Samos soit « accélérée », dans les faits elle dépasse tout **délai raisonnable**. L'intégralité de la procédure peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années. La date d'enregistrement de la demande d'asile se fait généralement plus de trois mois après l'arrivée sur le sol grec. La date pour l'entretien d'asile est souvent fixée un ou deux ans après la date d'enregistrement. En pratique, ces délais sont réduits par une convocation à une date moins éloignée, mais sont notifiées quelques jours seulement avant l'entretien, empêchant une assistance juridique effective pour la préparation de l'entretien. L'obtention de la décision des services de l'asile peut prendre plus de six mois [77].

La Cour Européenne des droits de l'Homme a prononcé plusieurs mesures provisoires en application de l'article 39 du Règlement de la Cour européenne des droits de l'Homme [78] concernant le cas de mineur-e-s non accompagné-e-s qui vivaient dans la jungle, la partie informelle du camp. La requête a été déposée sur le fondement de l'article 3 de la Convention Européenne des droits de l'Homme [79] (prohibition de la torture, traitements inhumains et dégradants) en raison du manque d'accès à une aide médicale et psychosociale adéquate, à une prise en charge adéquate en raison de leur minorité, à un manque de sécurité et d'accès à la nourriture ainsi que des installations sanitaires appropriées [80]. Des mesures provisoires ont également été ordonnés par la Cour concernant plusieurs cas de femmes enceintes au terme de leur grossesse dont les conditions de vie dans le camp n'étaient également pas compatibles avec leur état de santé et leur vulnérabilité [81].

Tentes dans la partie non officielle du camp,  
également appelée la « jungle » [82].



PHOTOS ©: MSF

# SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] Thomas Jacobi et Marie Verdier, « Ici à Samos c'est la honte de l'Europe », *La Croix*, 03 mars 2019. Url: <https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Ici-Samos-cest-honte-Europe-2019-03-03-1201006229>
- [2] Commission européenne, L'approche des hotspots pour gérer des afflux migratoires exceptionnels, 2015
- [3] Ibid
- [4] Greek Council for Refugees, The European Union policy framework: 'hotspots'
- [5] Law L4375/2016 On the organization and operation of the Asylum Service, the Appeals Authority, the Reception and Identification Service, the establishment of the General Secretariat for Reception, the transposition into Greek legislation of the provisions of Directive 2013/32/EC "on common procedures for granting and withdrawing the status of international protection (recast) (L 180/29.6.2013), provisions on the employment of beneficiaries of international protection and other provisions <https://www.refworld.org/docid/573ad4cb4.html>
- [6] DIRECTIVE 2013/32/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 juin 2013 relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale (refonte), <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013L0032&from=fr>
- [7] Déclaration UE-Turquie du 18 mars 2016, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/18/eu-turkey-statement/>
- [8] Directive 2013/32/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale
- [9] Migreurop, "Accord" UE-Turquie : le troc indigne, article extrait du Plein droit, n°114 (octobre 2017), GISTI, octobre 2017
- [10] Gisti, Migreurop, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.27
- [11] Voir page 8 de la fiche
- [12] Gisti, Migreurop, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.36
- [13] À titre de comparaison, en avril 2018, le HCR avait comptabilisé 2189 réfugiés sur l'île de Samos contre 3400 début juin 2019 et 7000 en mars 2020. Voir les Samos weekly Snapshot du HCR Greece sur les périodes correspondantes.
- [14] Le Monde, La Grèce va fermer ses trois plus grands camps de migrants près des côtes turques, 20 novembre 2019, [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/11/20/la-grece-va-fermer-ses-trois-plus-grands-camps-de-migrants-pres-des-cotes-turques\\_6019881\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/11/20/la-grece-va-fermer-ses-trois-plus-grands-camps-de-migrants-pres-des-cotes-turques_6019881_3210.html)
- [15] Infomigrants, Les habitants de Samos ne veulent pas du nouveau camp fermé pour migrants, 24 février 2020, <https://www.infomigrants.net/fr/post/22960/grece-les-habitants-de-samos-ne-veulent-pas-du-nouveau-camp-ferme-pour-migrants>
- [16] Greek Council for Refugees, The European Union policy framework: 'hotspots'
- [17] UNHCR Greece, Samos Weekly Snapshot, 20-26 April 2020
- [18] Ibid.
- [19] Ibid.
- [20] Gisti, Migreurop, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.8
- [21] Note personnelle issue d'une observation de terrain
- [22] Voir page 11, Mise à l'abri et modalités d'accueil
- [23] Gisti, Migreurop, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.37
- [24] Government Gazette of the Hellenic Republic, Law No 4636, 01 Novembre 2019
- [25] Oxfam/Greek Refugee Council, No-Rights Zone, How people in need of protection are being denied crucial access to legal information and assistance in the Greek islands' EU 'hotspot' camps, 6 décembre 2019, <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/12/Oxfam-GCR-Briefing-Paper-No-Rights-Zone-.pdf>
- [26] Ibid.
- [27] Albanie, l'Algérie, l'Arménie, la Gambie, la Géorgie, le Ghana, l'Inde, le Maroc, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et l'Ukraine
- [28] Infomigrants, Liste de 12 pays "sûrs" établie par la Grèce : "Le risque, c'est de violer les droits de l'Homme", 14 janvier 2020, <https://www.infomigrants.net/fr/post/22088/liste-de-12-pays-surs-eteblie-par-la-grece-le-risque-c-est-de-violer-les-droits-de-l-homme>
- [29] Human Rights Watch, Greece/EU: Allow New Arrivals to Claim Asylum, 10 mars 2020, <https://www.hrw.org/news/2020/03/10/greece-eu-allow-new-arrivals-claim-asylum>
- [30] Infomigrants, Grèce : les habitants de Samos ne veulent pas du nouveau camp fermé pour migrants, 24 février 2020, <https://www.infomigrants.net/fr/post/22960/grece-les-habitants-de-samos-ne-veulent-pas-du-nouveau-camp-ferme-pour-migrants>
- [31] Migreurop, L'approche hotspot au service du confinement géographique des personnes migrantes. Étude sur les violations des droits des migrant.e.s sur l'île de Samos
- [32] Ibid. p.8
- [33] Refugee.info, Procédure d'accueil et d'identification, consulté le 04.05.2020 <https://www.refugee.info/greece/islands-asylum-information-greece/reception-and-identification-procedure?language=fr>
- [34] Government Gazette of the Hellenic Republic, Law No 4636, 01 Novembre 2019
- [35] Frontex, Qu'est-ce que Frontex ? <https://frontex.europa.eu/fr/qui-sommes-nous/qu-est-ce-que-frontex/>
- [36] Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants sur sa mission en Grèce, 24 avril 2017, p.5
- [37] Ibid.
- [38] Refugee Support Aegean, Refugees trapped on Samos: A humanitarian crisis with no end in sight, 17 Décembre 2019, <https://rsaegan.org/en/refugees-trapped-on-samos/>
- [39] Hellenic Republic, Ministry of Migration and Asylum, What is the procedure, [http://asylo.gov.gr/en/?page\\_id=72](http://asylo.gov.gr/en/?page_id=72)
- [40] Government Gazette of the Hellenic Republic, Law No 4636, 01 Novembre 2019

- [41] Ibid.
- [42] Gisti, Migreurope, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.28
- [43] Observations tirées d'une observation personnelle sur le terrain
- [44] Ibid. p.11
- [45] Ibid. p.11
- [46] UNHCR, Help Greece, Allocations en espèce, <https://help.unhcr.org/greece/fr/vivre-en-grece/laide-financiere-en-especes-en-grece/>
- [47] Ibid.
- [48] Refugee Support Aegean, Refugees trapped on Samos: A humanitarian crisis with no end in sight, Décembre 2019, <https://rsaegean.org/en/refugees-trapped-on-samos/>
- [49] Gisti, Migreurope, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p 16
- [50] Photo prise par des réfugiés du camp et transmise à la bénévole de l'OCR, dans le cadre d'une mission auprès de l'association Avocats sans Frontières en 2019/2020
- [51] Ibid., p.13
- [52] UNHCR, Weekly Snaptshot, 20-26 April 2020
- [53] UNHCR, UNHCR urges Greece to accelerate emergency measures to address conditions on Samos and Lesvos , 6 Novembre 2018, <https://www.unhcr.org/news/briefing/2018/11/5be15c454/unhcr-urges-greece-accelerate-emergency-measures-address-conditions-samos.html>
- [54] UNHCR Le HCR appelle à une action décisive pour mettre fin aux conditions alarmantes dans les îles de la mer Égée, 7 février 2020, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2020/2/5e3d574ba/hcr-appelle-action-décisive-mettre-fin-conditions-alarmantes-îles-mer-égee.html>
- [55] Gisti, Migreurope, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.13
- [56] Ibid. p.17
- [57] Ibid. p.17
- [58] UNHCR, UNHCR urges Greece to accelerate emergency measures to address conditions on Samos and Lesvos, 6 Novembre 2018, <https://www.unhcr.org/news/briefing/2018/11/5be15c454/unhcr-urges-greece-accelerate-emergency-measures-address-conditions-samos.html>
- [59] Refugee Support Aegean, Refugees trapped on Samos: A humanitarian crisis with no end in sight, 17 Décembre 2019, <https://rsaegean.org/en/refugees-trapped-on-samos/>
- [60] Ibid.
- [61] Refugee Support Aegean, Refugees trapped on Samos: A humanitarian crisis with no end in sight, 17 Décembre 2019, <https://rsaegean.org/en/refugees-trapped-on-samos/>
- [62] Infomigrants, À Samos, une violente rixe provoque un incendie dans un camp de migrants, 15 octobre 2019, <https://www.infomigrants.net/fr/post/20188/a-samos-une-violente-rixe-provoque-un-incendie-dans-un-camp-de-migrants>
- [63] Greek City Times, Fire tears through refugee camp in Samos, 27 avril 2020 <https://greekcitytimes.com/2020/04/27/fire-tears-through-refugee-camp-in-samos/>
- [64] Photo prise par des réfugiés du camp et transmise à la bénévole de l'OCR, dans le cadre d'une mission auprès de l'association Avocats sans Frontières en 2019/2020
- [65] Greek City Times, Migrant protestors attack police at Samos hotspot, 20 décembre 2019, <https://greekcitytimes.com/2019/12/20/migrant-protest-samos-hotspot/?amp>
- [66] ECRE, Fast Track Procedures Cutting the Line – Turmoil Over Closed Centres and Transfers to Mainland, 21 février 2020, <https://www.ecre.org/greece-fast-track-procedures-cutting-the-line-turmoil-over-closed-centres-and-transfers-to-mainland/>
- [67] RFI, Samos villagers up in arms over new refugee camp plan, 20 février 2020, <http://www.rfi.fr/en/wires/20200224-samos-villagers-arms-over-new-refugee-camp-plan>
- [68] Gisti, Migreurope, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.36
- [69] Ibid. p 37
- [70] Government Gazette of the Hellenic Republic, Law No 4636, 01 Novembre 2019
- [71] Gisti, Migreurope, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.23
- [72] Ibid. p 42
- [73] Ibid.
- [74] UNHCR, Greece Factsheet January 2020, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/74134>
- [75] Refugee Support Aegean, Refugees trapped on Samos: A humanitarian crisis with no end in sight, 17 Décembre 2019, <https://rsaegean.org/en/refugees-trapped-on-samos/>
- [76] Gisti, Migreurope, Hotspot de Samos, L'enfer à la frontière gréco-turque, Rapport de mission 2019, Avril 2020, p.17
- [77] Ibid. p 30.
- [78] Cour Européenne des droits de l'Homme, Règlement de la Cour, 1er janvier 2020, [https://www.echr.coe.int/Documents/Rules\\_Court\\_FRA.pdf](https://www.echr.coe.int/Documents/Rules_Court_FRA.pdf)
- [79] Conseil de l'Europe, Convention européenne des droits de l'Homme, [https://www.echr.coe.int/documents/convention\\_fra.pdf](https://www.echr.coe.int/documents/convention_fra.pdf)
- [80] Greek Council for Refugees, The European Court of Human Rights provides interim measures to unaccompanied minors living in the RIC and the "jungle" of Samos island, 30 décembre 2019, <https://www.gcr.gr/en/news/press-releases-announcements/item/1352-the-european-court-of-human-rights-provides-interim-measures-to-unaccompanied-minors-living-in-the-ric-and-the-jungle-of-samos-island>
- [81] Refugee Law Clinic Berlin, 8 octobre 2019, <https://www.facebook.com/rlc.berlin/photos/pbc.2616811991672674/2616800911673782/?type=3&theater>
- [82] Photo prise par des réfugiés du camp et transmise à la bénévole de l'OCR, dans le cadre d'une mission auprès de l'association Avocats sans Frontières en 2019/2020